



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Brevet de technicien supérieur « Comptabilité et Gestion des Organisations »

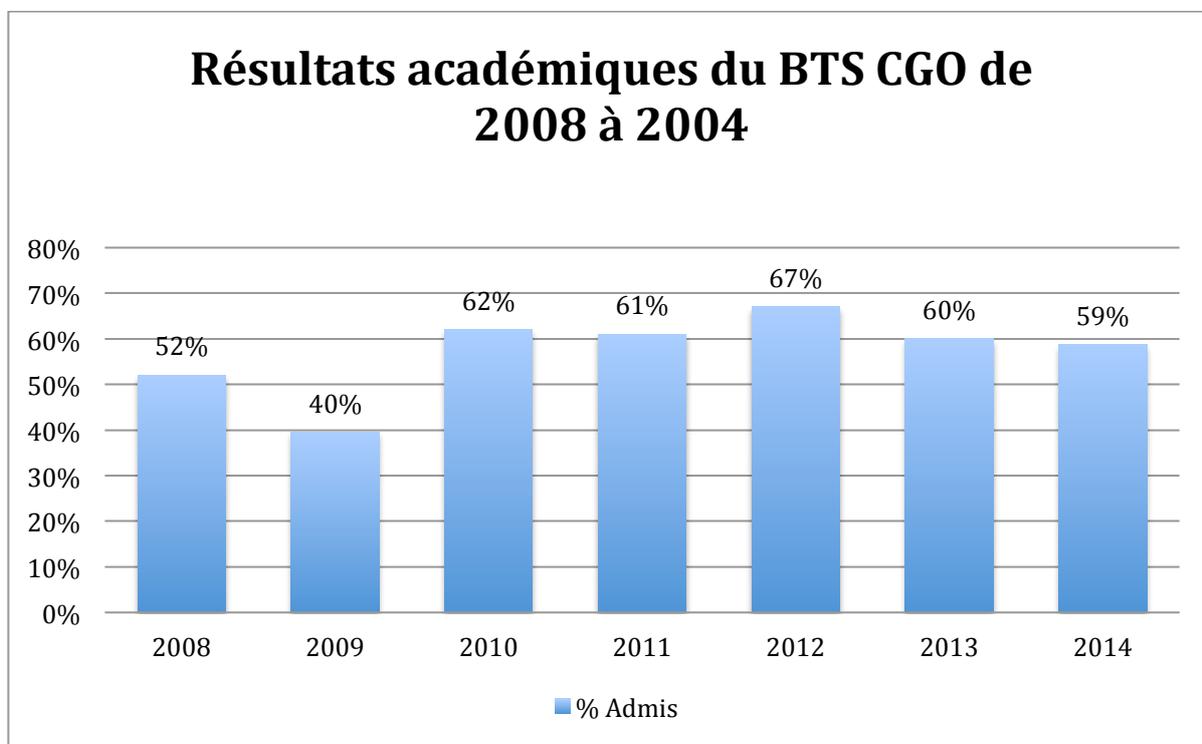
Session 2014

### RAPPORT DE SYNTHÈSE

## 1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

### 1.1 RESULTATS GLOBAUX – EVOLUTION

Le taux de réussite de cette session est en retrait par rapport aux années précédentes.



## **1.2 MOYENNES PAR EPREUVE – EVOLUTION**

Les résultats marquent un fléchissement important notamment en mathématiques, en management mais aussi sur l'épreuve E4.

<b>Epreuves</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Culture et expression en langue française</b>	10,82	10,13	10,9	9,61	10,06
<b>Culture et expression en langue vivante</b>	10,4	9,92 (Anglais)	10,54 (Anglais)	10,27 (Anglais)	10,6 (Anglais)
<b>Mathématiques</b>	12,14	11,21	12,65	9,05	9,79
<b>Economie - Droit</b>	9,73	8,39	8,72	9,49	10,15
<b>Management</b>		11,54	9,55	10,46	8,23
<b>E.4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales</b>	12,59	11,25	12,9	11,69	10,45
<b>E.5. Analyses de gestion et organisation du système d'information</b>	9,28	10,09	9,03	9,05	9,09
<b>E6. Conduite et présentation d'activités professionnelles</b>	11,84	12,18	12,47	12,24	12,49

## **2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE**

### **2.1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – E1A**

#### **A propos du sujet**

Le sujet portait sur le thème « Paroles/échanges/conversations » et plus particulièrement « comment notre manière de communiquer est bouleversée par la révolution numérique ».

Le sujet a semblé accessible, à la portée des candidats. Le corpus est équilibré, grâce au texte littéraire et au document iconographique. L'ensemble reprend des thématiques et des problématiques proches de ce qui a été enseigné pendant l'année.

#### **Prestations des candidats**

##### **a) Synthèse des documents**

- les principes de l'exercice sont connus mais la mise en œuvre est difficile. En effet, la confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats. Paraphrase et montage de citations sont à déplorer dans les travaux les plus fragiles.

- les nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle.
- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans certains travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice.
- la concision étant l'une des compétences à maîtriser, on rappelle qu'une synthèse, même riche, ne peut pas être plus longue que le corpus initial ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

#### **b) Travail d'écriture personnelle**

- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- la problématique devrait se démarquer plus nettement de celle qui organise le corpus, afin de favoriser une véritable réflexion personnelle ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreuses copies évitent de présenter un jugement personnel explicite et se contentent d'une voie moyenne qui ne relève pas de l'exercice de la pensée.

#### **c) Maîtrise de la langue**

- elle demeure très hétérogène ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

## **2.2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE – E1B**

110 candidats inscrits (78 candidats en formation initiale et 32 candidats isolés ou ayant préparé par le CNED, ou par alternance)

Note la plus haute : 20

Note la plus basse: 2

Moyenne globale: 11,3

Dans l'ensemble, les candidats étaient préparés à l'épreuve et ont fait l'effort de communiquer, et de faire un compte rendu de leur stage.

Cependant, certains candidats ne sont pas préparés à la compréhension des deux types de sujets, texte ou vidéo, et ne sont pas aptes à l'expression orale en continu ou en interaction ; certains n'ont même pas travaillé le compte rendu de stage et ne maîtrisent pas le vocabulaire actif minimal. Cette année, le jury souligne avoir même interrogé plusieurs candidats muets, seulement capables de réciter en 1 minute le compte rendu de stage.

La banque de sujets cette année se composait de 5 textes et de 17 vidéos, de longueur équivalente, et traitant de sujets propices à une prise de parole et

l'expression de point de vue, et à une conversation avec l'examineur, car évoquant des thèmes " classiques", à savoir le télétravail, les conditions de travail, vie de famille et vie professionnelle, la parité etc.

Il est donc particulièrement important que les candidats s'entraînent à la méthodologie de l'exploitation de la vidéo dans les 20 minutes qui sont imparties pour la préparation de leur prestation.

La partie discussion et point de vue est encore trop souvent négligée, les candidats passant 15 minutes à essayer de retranscrire le contenu de la vidéo, sans aborder la préparation de l'exploitation du sujet.

## **2.3 MATHÉMATIQUES – E2**

- L'ensemble des correcteurs apprécie le retour à une épreuve de mathématiques plus « classique » qui permet de valoriser les étudiants ayant travaillés sérieusement au cours de l'année. La couverture du programme est bonne, les questions variées et accessibles.
- La moyenne académique est de 9,74 avec un écart-type important de 4,8. L'échelle de notation a été entièrement utilisée avec un minimum de 1,5 et un maximum de 20.
- Les principales difficultés rencontrées par les étudiants sont d'ordre technique : calcul de dérivées, étude du signe d'une expression, calcul de primitives... Ces notions n'ont visiblement pas été suffisamment travaillées.
- La maîtrise des probabilités est quant à elle globalement satisfaisante avec en particulier une bonne utilisation de la calculatrice. Egalement en probabilités, on retrouve de grosses difficultés d'interprétation et de traduction de l'énoncé dans un langage mathématique correct.

## **2.4 ECONOMIE DROIT – E3**

### ***RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE ET DROIT***

L'épreuve écrite d'« Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

### **Commentaires sur le sujet**

- **Economie**

Le sujet porte sur les inégalités et la redistribution. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions. La forme et le fond du sujet sont conformes aux programmes.

- **Droit**

Le sujet traite de la représentation du personnel, de la responsabilité du producteur, du droit d'alerte en matière de prévention des difficultés. Il est conforme au programme avec une prédominance du programme de première année.

### **La prestation des candidats**

La moyenne générale s'élève à environ 9,76 sur 20, ce qui marque un repli par rapport à la moyenne obtenue en 2013 de 10,10. Les bonnes copies (note supérieure à 14) représentent environ 10%. La majorité des candidats obtiennent une note comprise entre 8 et 12 sur 20. Les résultats s'échelonnent de 4 à 17.

- **Commentaires sur la forme.**

En général, la méthode a été respectée. La forme a été prise en compte dans le barème (4 points sur l'ensemble des deux épreuves).

Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

- **Commentaires sur le fond.**

Le vocabulaire est pauvre.

- En économie, les réponses relèvent en général du simple constat. Dans la grande majorité des cas, les étudiants utilisent les données chiffrées des annexes mais sans chercher à analyser.

- En droit, pour la dernière question, la méthode (faits/problème juridique/règles/solutions) ne coulait pas de source pour les candidats.

Un manque de culture économique transparaît.

### **Conseils aux candidats**

Les candidats doivent porter leurs efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises
- L'introduction de la note structurée au début de la prestation
- La lecture attentive du questionnement qui entraîne obligatoirement la définition des concepts utilisés
- Le respect de la méthode quel que soit l'exercice proposé
- L'argumentation proposée à partir de la sélection des informations contenues dans les annexes et des connaissances acquises
- L'orthographe et le soin

## **2.5 MANAGEMENT – E3B**

### **Le sujet**

Le sujet est jugé sans surprise et conforme aux attentes, respectant les axes de questionnement préconisés : analyse du contexte, identification du (ou des)

problème(s), proposition de solutions. On présume cependant que la prépondérance d'une problématique financière, peut être ardue dans l'absolu, puisse avantager certaines spécialités de BTS.

Le questionnement porte pour une bonne part sur le programme de 1<sup>ère</sup> année, ce qui n'appelle pas de commentaire.

On note qu'aucune référence n'est faite aux auteurs de façon explicite. Cela correspond à une volonté affirmée cette année par l'Inspection générale, qui rappelle que les auteurs font partie intégrante du programme, et qu'ils ont toute leur place au niveau du BTS. En conséquence, les étudiants doivent lors de l'épreuve se montrer capables de mobiliser d'eux-mêmes les références théoriques nécessaires à l'analyse.

## La prestation des candidats

### *Eléments statistiques*

Moyenne : 8,49

Note la plus haute : 18

Note la plus basse : 1

### *Appréciation d'ensemble*

Globalement, les résultats sont nettement moins bons que pour la session 2013 (-2,85 points de moyenne, ce qui est considérable). L'éventail des points a été très largement utilisé (hors copie vierge, de 1 à 18), avec une forte proportion de notes inférieures à la moyenne, voire très basses (inférieures à 5).

Outre certaines ambiguïtés dans le questionnement, cette moyenne singulièrement basse est le reflet de copies d'un niveau souvent très faible, montrant certes une volonté de répondre, mais une incompréhension des attentes et une confusion dans l'utilisation des outils d'analyse (la méthode PESTEL pour évaluer la performance...). Beaucoup de copies présentent des réponses totalement décalées par rapport aux questions posées. Les références aux auteurs sont loin d'être toujours pertinentes.

### *Question par question*

**Question 1 : les finalités de l'entreprise** – On trouve assez souvent les différentes finalités de l'entreprise (le corrigé ne proposait que les finalités économique et sociale), mais aussi beaucoup de recopiage du sujet. L'auteur Drucker est rarement cité, la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) encore moins.

**Question 2 : le mode de gouvernance et les parties prenantes** - La notion de gouvernance – objectivement peu évidente - semble peu connue des candidats, les modes partenarial (*stakeholder*) et actionnarial (*shareholder*) encore moins. Beaucoup de candidats confondent gouvernance et styles de commandement. En revanche, les parties prenantes sont mieux cernées. La longueur de cette question aura semble-t-il amené certains candidats à des confusions et omissions.

**Question 3 : l'évaluation de la performance de l'entreprise** – Beaucoup de réponses hors-sujet (on trouve notamment des diagnostics stratégiques...), parfois quelques indicateurs cités, mais rarement classés. D'assez nombreuses copies présentent une « dissertation » sur l'efficacité et l'efficience, hors de propos.

**Question 4 : les choix stratégiques de l'entreprise en 2013** – Cette question pouvait induire les candidats en erreur. En effet, seule la présence de la croissance

externe est explicite à partir de cette période. Mais le corrigé exprime des attentes concernant les stratégies antérieures, confortées en 2013... En conséquence, on trouve souvent des réponses inadaptées, qui sont parfois des catalogues de stratégies possibles. L'évaluation se fait au final de façon très ouverte.

**Question 5 : le mode de gouvernance remis en cause par la croissance externe**

– Là aussi, une ambiguïté dans la formulation de la question. Car ce n'est pas à proprement parler la croissance externe qui remet en cause le mode de gouvernance, mais son mode de financement.

Les réponses des candidats, déjà peu au fait des problèmes de gouvernance (évoqués en question 2), sont donc singulièrement décalées par rapport aux attentes du corrigé. On note une confusion fréquente entre croissance externe et croissance conjointe.

**Question 6 : les solutions pour garantir le développement futur et durable de l'entreprise**

– En cohérence avec la question 5, les solutions attendues ici relèvent du financement du développement. Mais le financement n'est pas évoqué dans la question. A ceci s'ajoute l'ambiguïté liée à l'adjectif « durable », souvent identifié par les candidats comme évocateur de l'environnement au sens écologique du terme. Les réponses fournies sont donc de tous ordres, balayant tous les champs de l'entreprise. On trouve nombre de références au protocole de Kyoto (évoqué par une annexe), qui, selon certains candidats, doit être mis en œuvre par l'entreprise elle-même !

Nombre de copies proposent des solutions, mais pas les limites que l'on peut leur associer.

*Remarques diverses*

Les correcteurs déplorent pêle-mêle :

- des copies agrafées ;
- des copies avec des éléments surlignés en couleur, qui peuvent être interprétés comme des éléments distinctifs visant à déjouer l'anonymat ;
- des copies où la numérotation des questions a disparu, de sorte que l'on ne sait pas précisément à quelle question le candidat répond ;
- des réponses insuffisamment structurées ;
- une trop faible maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- des auteurs de toute évidence « imaginaires » (noms déformés) ;
- des candidats qui citent « un auteur » ou « deux auteurs » (autant ne citer personne !).

**Conseils aux candidats**

A l'évidence, une bonne préparation à l'examen passe par :

- un travail régulier et systématique des éléments du programme (1<sup>ère</sup>° et 2<sup>ème</sup>° année, la 1<sup>ère</sup> année ne devant en aucun cas être négligée, comme le démontre le sujet de cette année) ;
- un apprentissage réel des différentes notions, qui permet de fournir lors de l'examen des réponses structurées et étayées.

*Démarches et attitudes à privilégier*

- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions. Attention ! Des copies sont parfois présentées sous forme de réflexion structurée, sans mention claire du numéro de la question traitée. Cette façon de répondre pénalise le candidat, dans la mesure où le correcteur peut difficilement attribuer les points. S'en tenir donc à des réponses question par question, sans rechercher d'effets de présentation et de style.
- Bien lire les questions (plusieurs fois, systématiquement), les relier aux concepts et notions, pour identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet), pour structurer sa réponse en fonction des consignes données (ex. : solutions et limites) et fournir les éléments attendus, en évitant la recopie dépourvue d'analyse.
- Bien lire les documents, plusieurs fois également.
- Définir systématiquement et préalablement les concepts et notions que l'on va exploiter dans sa réponse.
- Adopter la présentation sous la forme d'un tableau quand le questionnement s'y prête.
- Approfondir les questions théoriques qui font appel aux connaissances de cours.
- Identifier clairement le problème avant de proposer la solution (la solution n'est pas le problème) et s'assurer du lien entre problème(s) identifié(s) et solution(s) proposée(s).
- Faire référence à des auteurs de façon pertinente, c'est-à-dire en ayant une idée claire (même si elle est simplifiée) de leur pensée, et en la reliant au point précis du cas étudié.
- Soigner l'expression, notamment l'orthographe.

#### *A éviter*

- Proposer un « catalogue » de solutions sans rapport précis avec le cas étudié.
- Des réponses peu synthétiques où les éléments pertinents sont noyés dans le verbiage.
- Les citations d'auteurs qui ne servent pas à motiver la réponse, qui sont sans lien clair avec la réponse fournie.
- Le recopiage de longs passages.
- La paraphrase.

## **2.6 GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES – E4**

Le sujet a été perçu par les collègues comme cohérent et accessible, bien que les dossiers soient de longueur et de difficultés inégales. En effet le dossier 1 demandait plus de travail et beaucoup d'élèves n'ont pas ou mal traité le dossier 3. C'est d'ailleurs ce dernier qui a posé le plus de problèmes aux étudiants, puisque 46 % ont une note inférieure à 5,5 sur 21 (soit environ 5/20). Néanmoins les résultats ne sont pas extraordinaires.

**Pour le dossier 1** : on note une moyenne de 18,21 sur 33, (soit 11/20), avec un écart-type de 6,07. La note la plus haute étant 32/33 et la note la plus basse 3,5/33. On note des fautes inadmissibles en CGO, tel que des charges enregistrées au débit. Pour ce qui est des factures intracommunautaires, elles sont souvent mal enregistrées. En ce qui concerne les travaux d'inventaires, les étudiants utilisent mal le compte 471 ; ceux concernant les stocks sont pour beaucoup encore incompris.

**Pour le dossier 2**, la moyenne est de 15,86/26, (12,2/20). L'écart-type est de 4,3/26. La note la plus haute est 24,5/26, et la plus basse 7. Ce dossier ne présentait pas de difficultés particulières, puisque l'ensemble des données étaient présentes dans le sujet. Dans le corrigé, il a été souligné que l'emploi du temps de la salarié prévoit deux jours de 7 heures consécutives, alors qu'une pause de 20 minutes doit s'appliquer après 6 heures de travail. D'autre part, il est remarqué également que les heures complémentaires peuvent dépasser 10 % du temps de travail contractuel, sans dépasser 1/3 du temps de travail contractuel, si la convention collective le permet. Les heures comprises entre 10% et 33 %, font l'objet d'une majoration de 25%.

**Pour le dossier 3**, on relève une moyenne de 6,9/21, soit 6,6 sur 20. L'écart type quant à lui est de 5,4. La note la plus basse est de zéro et la plus haute 21. Les étudiants ne parviennent pas à calculer la CAF à partir des documents. Le tableau des emplois ressources a été mal appréhendé par bon nombre. Les justifications sont souvent incohérentes par rapport aux données fournies. Globalement il semble que cette partie ait été trop difficile pour les candidats alors que les travaux proposés correspondaient bien au niveau attendu.

Pour conclure, on obtient pour l'épreuve dans son ensemble une moyenne de 10,42 de moyenne sur l'ensemble des candidats. La note la plus haute étant de 18,5 et la plus basse de 3,5. La moyenne de l'épreuve enregistre donc un nouveau recul pour des contenus emblématiques de ce diplôme.

## **2.7 ANALYSES DE GESTION ET ORGANISATION DU SYSTEME D'INFORMATION – E5**

### **Commentaires sur le sujet**

Le sujet de l'épreuve E5 «Analyses de gestion et organisation du système d'information» porte sur une PMI spécialisée dans la conception de barrières automatiques. L'augmentation constante de son activité entraîne quelques dysfonctionnements au niveau de l'approvisionnement et de la trésorerie.

Le dossier 1 « Analyses de gestion » est composé de 3 parties :

- Analyse de la fonction approvisionnement :
  - Justification de l'existence d'un stock de sécurité et calcul du coût de gestion du stock ;
  - Calcul de la probabilité de rupture ;
  - Formule de calcul de stock d'alerte sous tableur.
- Analyse comparative des coûts pour un nouveau produit : comparaison du coût cible et du coût estimé par fonction.

- Analyse de la situation financière de l'entreprise à partir du tableau de flux de l'Ordre des experts-comptables.

Le dossier 2 « Organisation du système d'information » comprend 2 parties :

- Analyse du système d'information existant :
  - étude des schémas de données (conceptuel et relationnel) ;
  - exploitation de la base : justification de la structure et rédaction de requêtes.
- Nouvelle politique d'approvisionnement et système d'information :
  - Extension du schéma de données ;
  - Élaboration du schéma conceptuel de traitement analytique ;
  - Analyse de la procédure de gestion des stocks et de choix des fournisseurs : analyse de deux cas de maintien ou suppression de fournisseurs ; présentation du traitement sous forme d'algorithme.

Le sujet a été jugé trop long pour la partie Analyses de gestion. On peut remarquer que les compétences visées sont presque exclusivement issues du programme de 2<sup>ème</sup> année. Les questions d'analyse et de commentaire sont nombreuses ce qui nécessite une bonne maîtrise des concepts.

La partie « Organisation du système d'information » est classique. Très axée sur la compréhension des modèles existants, elle nécessite la lecture de nombreuses annexes.

### **Prestation des candidats**

La moyenne générale est proche de 9/20. Certains candidats n'ont sans doute pas su gérer leur temps en gestion, au détriment de la 2<sup>ème</sup> partie sur l'organisation du système d'information.

	Analyses de gestion				Organisation du système d'information				Total sur 20
	I (11 pts)	II (20 pts)	III (9 pts)	Total Sur 40	I-A (7 pts)	I-B (13 pts)	II (20 pts)	Total Sur 40	
Moyenne	4,1	9,7	3,9	17,7	3,2	7	7,6	17,9	8,9
Écart type	2,4	5,5	2	8	1,7	3,3	5,3	8,2	3,5

### Analyses de gestion

Les prestations des candidats sont très hétérogènes : la moyenne est de 17,7 sur 40 avec un écart type de 8.

On peut constater une maîtrise insuffisante du vocabulaire professionnel : stock

d'alerte et stock de sécurité, coûts cibles... les candidats négligent trop souvent les parties rédactionnelles.

Le travail sur la gestion des approvisionnements est le moins bien traité ; les **connaissances** dans ce domaine sont mal maîtrisées.

La moyenne concernant la partie « analyse comparative des coûts » est proche de 10/20. La décomposition du coût cible par fonction et famille de composants n'a pas toujours été comprise.

Au niveau de l'analyse de la situation financière, un grand nombre de candidats n'a pas traité toutes les questions. La variation du BFRE est très souvent calculée par différence entre les montants 2013 et 2012.

#### Organisation du système d'information,

La moyenne de la 2<sup>ème</sup> partie est de 17,9 sur 40 avec un écart type de 8,2.

Les questions portant sur l'étude du schéma de fournitures de bureau aux clients sont souvent traitées de façon incomplète au niveau des justifications. La partie Exploitation de la base de données est dans l'ensemble mieux réussie.

Les schémas conceptuels posent souvent problème aux candidats :

- l'extension du schéma de données se limite souvent à l'ajout d'une entité fournisseur. Les candidats n'ont pas su exploiter correctement les 6 annexes citées pour effectuer ce travail.
- les questions portant sur le schéma de traitement mettent en évidence des lacunes dans ce domaine, aussi bien au niveau de la compréhension du schéma existant que de son extension.

L'analyse du choix des fournisseurs sous forme d'algorithme est par contre assez bien réussie.

### **Conseils aux candidats**

Une mauvaise gestion du temps a pénalisé un trop grand nombre de candidats. Il est conseillé de bien répartir le temps dès le départ de façon à traiter toutes les questions. Il est toujours possible de revenir sur un point de l'étude de cas en fin d'épreuve : il est donc inutile de s'acharner au détriment des autres parties.

La lecture approfondie de la présentation du cas et des annexes proposées est également très importante ; elles contiennent les clés pour proposer des analyses et commentaires pertinents.

De la même façon, il ne faut pas négliger la lecture du travail à faire. Certaines questions comportent plusieurs consignes : une lecture trop rapide débouchera sur une réponse incomplète. Inversement, d'autres questions bornent le sujet : le risque est alors d'être hors sujet.

La maîtrise du vocabulaire professionnel et des concepts est évidemment une condition nécessaire pour la réussite de l'épreuve. Connaître les techniques de calcul ne suffit pas, il faut surtout comprendre le raisonnement sous-jacent pour être capable de mettre en œuvre correctement ces techniques et de proposer des analyses adaptées au contexte.

## **2.8 CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES – E6**

L'épreuve se passe en CCF pour la majorité des candidats. Les résultats ci-dessous concernent les épreuves ponctuelles.

### **Synthèse chiffrée**

65 candidats inscrits, quelques absents  
Moyenne : 11.74 [De 9.99 à 13.83]  
Note minimale : 02 Note maximale : 19

### **Synthèse sur le mémoire (ou rapport de stage)**

Sur le fond, les mémoires respectent généralement les conditions de validité en incluant une présentation de l'organisme d'accueil, du système d'information comptable et de gestion et une expression, plutôt opératoire, des travaux professionnels réalisés. Toutefois, certains sont constitués de grands imprimés écran en lieu et place d'une synthèse, d'autres dépassent les 10 pages imposées et incluent des annexes.

La forme des dossiers est généralement professionnelle même si quelques-uns manquent de clarté, présentent une syntaxe maladroite, une accumulation de fautes, une absence de pagination, ou encore recourent à de nombreuses abréviations non définies.

Les prestations orales sont plutôt satisfaisantes : exposé structuré, clair prenant souvent appui sur un diaporama permettant ainsi d'éviter la lecture monotone d'un texte. Quelques candidats proposent le développement d'un thème d'étude. Toutefois, les candidats sont inégalement préparés à l'épreuve. Les candidats des centres privés de formation semblent plus à l'aise que ceux bénéficiant d'une formation à distance. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui semblent ignorer les conditions de l'épreuve.

L'entretien reflète bien la motivation des candidats pour l'apprentissage par alternance et leur connaissance de l'entreprise d'accueil. Cependant, un manque de réflexion, de recul sur la nature des travaux réalisés apparaît régulièrement. Les étudiants peinent à s'exprimer avec un langage professionnel adapté et à expliciter clairement les démarches et les compétences professionnelles mises en œuvre.

### **Synthèse sur la présentation des activités professionnelles de synthèse**

Là encore les candidats des centres privés de formation paraissent davantage prêts aussi bien lors de la présentation du cas d'étude que lors de l'entretien. Globalement, les supports ont été travaillés et les candidats sont à même d'expliquer les travaux effectués et de refaire les manipulations. Par contre les candidats bénéficiant d'une formation à distance ne parviennent pas à expliquer les démarches et les opérations effectuées. Ils maîtrisent très imparfaitement les fonctionnalités des logiciels comptables et bureautiques.

Parmi les principaux écueils, on recense :

- Une absence de variété des APS. Généralement, elles sont toutes identiques par centre ce qui témoigne de la réalisation du nombre minimal obligatoire d'APS pour se présenter à l'épreuve. Certaines APS présentées sont mono-processus. Le tableur fait souvent office de P10, en lieu et place d'un SGBDR. Les fiches d'activité restent très pauvres concernant la partie analyse et sont souvent identiques à tous les candidats d'un même centre même si le travail est dit « personnel ». Parmi les processus évalués, on note parfois des processus non professionnels, comme le droit.
- On observe fréquemment l'absence de fichiers, notamment professionnels qui fragilise partiellement ou intégralement le caractère démontrable de l'activité.
- L'absence des logiciels professionnels, empêche toute exploitation du fichier. Certains centres ont cependant mis à disposition de leurs étudiants des portables permettant à chaque étudiant d'accéder sur le bureau à son dossier personnel. Toutefois, le même portable étant utilisé par plusieurs candidats tous les dossiers individuels demeurent disponibles !

### **Conseils aux candidats**

- Prendre connaissance préalablement des conditions de l'épreuve
- Relire attentivement le mémoire en s'efforçant de présenter plutôt une analyse des travaux qu'une description opératoire. Corriger les fautes.
- Choisir avec attention son lieu d'apprentissage ou de stage, car il détermine souvent l'intérêt des travaux et permet d'éviter le compte rendu de tâches de nature principalement administrative.
- S'entraîner à la pratique de l'exposé oral – maîtrise du temps, des concepts, structuration de l'exposé, manipulation d'un diaporama.
- Travailler les APS afin de maîtriser d'une part les fonctionnalités des logiciels et d'autre part le sens des travaux à effectuer. Privilégier l'analyse à la description.
- Effectuer des choix raisonnés dans les APS sélectionnées qui ne doivent pas être uniquement basées sur le programme de première année mais décliner plusieurs processus.
- Veiller à ce que tous les supports numériques soient disponibles et utilisables.